

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 28 – 19.05.2022

Présents (membres) : Delvaux J.-F. représenté par Marc Janssens (Commune) - Dufoor Félicien (Réseau Habitat-Bonnevie) - Francq B. (Sources d'Harmonie) - Hauwaert W. (Stop Terminus) – Janssens M. (Commune) Lanoy L. représentée par Barighach Y. (CPAS) - Lemmens Ch. (Commune) - Maquet B. représentée par Hauwaert W. (Habitant) - Migerode M.-Cl. (Habitante) - Petit M. (Région-DRU) – Rousseau A. (Commune) – Salhi N. représentée par Smolders I.(Lojega) - Vanderhaeghen S. (Ecole J. Brel) - Vandevivere C. (commune) - Verbeke I. (GC Essegem) - Verden D. (Habitant)

Présents (invités) : Lopez Lise (ERU) – Jaquot Adèle (Habitant.e. s des Images)

Excusé.e.s : Béroudiaux M. (Habitante) - Verhulst V. (Commune) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye) - Zaleski P.-M. (Habitant) - Remy H. (L'Abordage)

Absent.e.s : Assal Yassine (HUB.brussels) - Beresi L. (Lojega) - Fuertes Gonzales E. (Habitant) – Geldof Ch. (Magnolia)– Hamdach H. (Habitante) - Macbahi B. (Centre Averroès) - Vermeersch K. (Habitant) - Grooten F. (VGC)

Lieu : feestzaal – GC Essegem

Heure de début : 18h30

Heure de fin : 21h30

Marc Janssens prend la parole et évoque l'ordre du jour en soulignant la densité du programme à l'ordre du jour de cette rencontre.

Il présente ensuite Lise et Adèle coordinatrices respectives d'ERU et des Habitant.e. s des Images qui prennent la parole tour à tour en vue d'exposer le travail fourni dans le cadre du projet socio-économique subsidié par le CQD.

Présentation de la première partie réservée au processus – aux aspects méthodologiques du projet

Toutes dans la rue – c'est quoi ? Le but de ce projet est de donner la parole aux femmes, de déterminer leurs besoins tant pour l'espace public que pour les équipements et ensuite d'élaborer des conseils, pistes à privilégier etc... pour ensuite arriver à une série de recommandations qui soutiendront le travail des bureaux d'études etc. ...

La genèse du projet prend sa source dans les constats décrits dans le dossier de base du CQD.

Le diagnostic a ensuite été réalisé en collaboration avec les acteurs locaux et de terrain (Lojega, Service Prévention...), et nourri par des observations de terrain, permanences, ateliers participatifs, marches commentées. Il a alors permis d'établir le cahier de recommandations (voir présentation en annexe).

Résumé du cahier de recommandations : 5 axes

- Visibilité : équilibre entre visibilité et sécurité
- Mobilité : cheminements différents, ...
- Confort : à qui s'adresse les espaces, accessibles à qui ou non, qui peut y aller en fonction de la culture, des origines diverses. Privilégier des espaces polyvalents à usages mixtes. Présence de toilettes publiques (pas évidente dans les projets matériels surtout espace public)
- Propreté et identité : gestion des déchets, créer des ambiances plus chaleureuses
- Présence : il faut jouer sur la fréquentation des endroits, éviter que les assises soient accaparées par un groupe et que d'autres groupes soient exclus.

Recommandations générales par rapport au projet VAL02 :

- Accès aux parking souterrain
- Mobilité : axe rouge, accessibilité PMR
- Lisibilité améliorée
- Confort : équipements pour tous les genres, enfants sont pris en compte ; la halle=espace couvert qui répond aux demandes et besoins
- Propreté : poubelles enterrées
- Identité : fresques, renommer les différents espaces avec des noms plus personnalisés
- Permettre l'assise des personnes qui accompagnent les enfants etc. ...

Recommandations pour le projet COL05 :

- Cour Jacques Brel, visibilité, mobilité PMR etc. ... améliorée du fait de la rampe
- Réflexion sur les équipements ludiques (jardins thématiques, ...)
- Réflexion sur le mobilier (les bancs, placement, orientation). Des ateliers participatifs avec les élèves aideront l'appropriation des lieux après travaux.
- Avoir un espace public plus intime que ce qui sera prévu dans le VAL02.

Recommandations pour les deux maisons de quartier :

- CHA01 : crèche au rez = un plus – deux accès séparés, espaces modulables à l'abri des regards ou pas, cuisine collective répondant à la demande de beaucoup de femmes également du fait de son emplacement à l'arrière du bâtiment.
- CHA03 : autre configuration, angle de rue et rue plus animée. Salle de sports au dernier étage préservant l'intimité lors de la pratique du sport. La fréquentation du rez (repair-café, ...) devra permettre la mixité des fonctions.

Questions – réponses – interventions

Aurore prend la parole pour dire que cette présentation intervient, certes, en fin de parcours mais que des échanges ont bien eu lieu avec les porteurs de projets et les bureaux d'architectes permettant à ces derniers d'aller plus loin dans leur conception des projets.

Le travail d'ERU a donc clairement été bénéfique.

Adèle signale que c'est la 1^{ère} fois que la dimension « genrée » est prise en compte dans un contrat de quartier et que les architectes ont été heureux d'avoir les retours spécifiques liés au carnet de recommandations.

Présentation de la partie ludique de l'outil pédagogique

Le but de cet outil (un jeu de cartes se voulant un outil accessible au plus grand nombre) est d'entrer dans la peau d'un architecte et de faire l'exercice d'élaboration d'un espace convivial pour les femmes. Public cible = enfants à partir de 12 ans, groupes d'ados et d'adultes.

Ce jeu de cartes renferme plusieurs thématiques lesquelles sont composées chacune de 12 cartes.

Il est illustré de photos relevant de mises en scène collectives.

Trois moments ont déjà eu lieu

- sur la thématique visibilité
- décoration d'un café d'hommes pour en faire un café plus accessible et sympa pour les femmes
- atelier prévu fin juin à l'école Jacques Brel avec les enfants pour pousser plus loin leur participation à la conception du projet COL05.

Ces photos constituent un puzzle qui sera in fine formé à partir des différentes thématiques abordées.

Adèle propose de tester l'une des thématiques afin de récolter quelques impressions des membres présents. Le jeu sera imprimé en été et sera amélioré en fonction des retours

Réactions membres de la COQ :

- Attention à ne pas avoir trop d'infos sur les cartes et éviter qu'elles ne soient trop compliquées.
- A quoi sert le support d'images ? Agrémenter le jeu, permettre d'imaginer que l'espace public pourrait être différent, aménagé autrement.
- Pourquoi commencer par les cartes cœur ? Les cartes cœur permettent de briser la glace pour délier la parole.

- Ne serait-il pas intéressant d'avoir des illustrations plus parlantes et porteuses du message que l'on veut faire passer ? Réponse : à la fin lorsqu'on rassemble les images des différentes cartes on obtient une image plus correcte.
- Il faut un animateur pour le jeu, celui-ci disposera effectivement de cartes pour l'aider dans ce rôle.
- Comment envisagez-vous de diffuser ce jeu, de le faire connaître ? En juin, les gens seront invités pour discuter du jeu, voir comment l'améliorer. L'idée n'est pas de diffuser le jeu uniquement à Jette mais également ailleurs. Musée Magritte est prêt à mettre le jeu à disposition chez eux. Des exemplaires seront donnés à disposition du CQD Magritte.
- Ne faut-il pas séparer l'aspect eau potable de l'aspect toilette publique ?
- Sur le site Essegem : pas pensé du tout aux gens extérieurs aux logements sociaux qui peuvent venir sur le site et ne disposent donc pas de toilette publique ou fontaine d'eau.
- Claire Vandevivere explique que la gestion de toilettes publiques est d'expérience difficile. Il serait plus favorable de penser à un partenariat avec les cafés, les associations, les asbl etc ... pour l'utilisation des toilettes.
- C'est vrai aussi pour les sorties de classes au niveau des écoles : il y a toujours un moment où les enfants doivent aller aux toilettes.
- Het zou verplicht moeten zijn dat de mensen toegang moeten hebben tot de toiletten. IL est impératif également d'avoir une bonne information, signalisation que les toilettes sont accessibles et utilisables.
- Une carte lexicale est prévue pour que tout le monde sache ce que signifie les termes utilisés : p.ex. Urbanisme.
- Les cartes losange sont trop longues. Différence entre la lecture de la carte en entier et la pratique du jeu au cours de laquelle on passe de question en question.
- Ces cartes devraient être plus visuelles, plus ludiques. Surligner ou en gras les points importants.
- Les cartes trèfles viennent à la fin du jeu, elles servent lors de la mise en commun. Ce sont des cartes Joker qui donnent des idées d'aménagements plus précis. Les architectes qui travaillent sur les projets matériels du CQDM ont été consultés pour qu'ils donnent des citations importantes pour eux. L'autre carte trèfle présente des photos d'aménagements réalisés qui peuvent servir d'exemple.
- Positif : le jeu suscite les échanges, veiller à simplifier la lecture des cartes.
- Un coaching est prévu pour les associations actives dans le quartier pour les former à l'utilisation du jeu.
- Outil intéressant pour les gens du périmètre et qui fera venir d'autres personnes sur le site. Par exemple, dans la maison de jeunes sur le site de Ganshoren de Lojega il y a une maison de jeunes où les filles ne viennent pas ou quasiment pas.

Le 30 juin lors de la fête du quartier Essegem aura lieu un nouveau test du jeu au cours duquel la photo pour la dernière partie du jeu sera prise.



Présentation Initiative citoyenne – Alexia

Sur base d'une présentation PowerPoint (voir annexe), Alexia explique les raisons pour lesquelles certains des projets n'ont pas pu être retenus tout en précisant qu'un nouvel appel à initiatives sera à nouveau lancé en juin.

Elle souligne qu'il faudra sans doute accompagner les porteurs s'ils réintroduisent un dossier.

Isabelle Smolders intervient pour préciser qui est Atelier 30 – porteur de projet pressenti pour réintroduire sa candidature en partenariat avec Lojega.

Alexia explique ensuite le projet Rose des Vents et souligne les points du règlement sur lesquels la COQ est amenée à remettre son avis. Elle précise que si des questions subsistent, Sylvie Vanderhaegen est présente ce soir et pourra donc y répondre.

Sylvie intervient alors pour dire que ce projet correspond à l'esprit du quartier. Les élèves qui ont travaillé sur le projet seront réinvités lors de l'inauguration et d'autres élèves seront amenés à participer (4 et 5^{ème} primaire) dans la cadre du travail pédagogique pour faire vivre le futur jardin didactique. La rose des vents est un projet qui à la base aurait dû être sur la rue, une rue fermée. Elle sera in fine placée au pied de la rampe (en trottoir).

Présentation rapports d'activités 2021 – Christine

Christine explique que les rapports ont été envoyés ainsi que le Powerpoint de synthèse (voir annexe) et propose de présenter cette synthèse en répondant aux questions et remarques reçues en ne rentrant toutefois pas dans le détail. Le but étant de donner les infos nécessaires pour permettre aux membres de la COQ de se faire une opinion et émettre leur avis.

Elle souligne que le Powerpoint étant un document de synthèse, il n'a certainement pas pour but de cacher des infos mais de donner une sorte de photographie des projets. Le représentant de la DRU aura pour tâche de vérifier les justificatifs et les comptes, raison pour laquelle ces derniers ne figurent pas dans les documents envoyés.

Elle rappelle que l'année 2021 a encore été une année sérieusement touchée par le COVID, ce qui a impacté les résultats qui n'ont pas toujours répondu aux souhaits et à la volonté des porteurs de projets. Elle appuie ses dires en faisant référence aux contacts qu'elle a eu avec les responsables d'autres contrats de quartier durable qui ont été confrontés à la même situation.

La région est prête à prendre cela en considération, l'intérêt de la région est que les projets se réalisent.

- W. Hauwaert : l'examen des rapports d'activités démontre que les dépenses en personnel sont généralement (très) importantes. Il regrette que des projets n'ont pas été développés mais les budgets sont épuisés (personnel), tandis que d'autres souhaitent continuer mais n'en ont pas toujours la possibilité. 2^{ème} question : combien de membres de la COQ ont réagi aux rapports envoyés, posés des questions ou formulés des remarques. Dommage que certains porteurs de projet aient bien travaillé mais n'ont plus les moyens financiers de continuer tandis que d'autres ont épuisés leur budget (p.ex. de personnel) alors qu'ils n'ont pas réalisé grand-chose.
 - Christine : il y a une explication aux différences de vitesse avec lesquelles certains projets ont pu se développer ou plutôt être freinés dans leur élan. L'analyse financière est stricte et sera vérifiée par la région. Il n'y a pas de volonté d'injustice dans la manière dont les projets ont pu se dérouler ou pas.
- Sources d'harmonie précise qu'ils ont plutôt voulu quand même fonctionner tout en ayant fait preuve de créativité pour fonctionner autrement.
- Christine précise que les différents porteurs de projet ont été soumis de différentes manières aux restrictions liées à la pandémie, en fonction de l'âge, du type de personnes cibles, etc. ... Les différents porteurs de projet ont également réagi à ces restrictions de manière différente, certains préférant marquer un temps d'arrêt, d'autres ayant privilégié la créativité pour essayer malgré tout de faire les choses autrement. Il n'y a pas de jugement de valeur porté de ce fait et surtout pas de volonté de malentendu à ce niveau.
- Sources d'Harmonie signale finalement qu'ils ont cherché à atteindre leurs objectifs en faisant preuve de créativité pour pallier aux restrictions imposées par la pandémie. Leur budget étant de ce fait épuisé, ils regrettent de ne pas pouvoir continuer et cherchent des solutions pour y remédier.
 - Christine répond que la pérennisation des projets fait partie des préoccupations de l'équipe CQD et qu'elle a, à ce titre, demandé à la région de pouvoir participer à des réunions et rencontres relatives à cette pérennisation.

Christine poursuit en précisant que STOP Terminus est le seul à avoir réagi.

Willy Hauwaert déclare alors que la plupart des personnes estiment donc que les rapports sont acceptables, il n'est donc pas nécessaire de passer tout en revue ce soir.

Il aimerait que le service CQD lui transmette par mail réponse aux questions qu'il a posé.

Christine donne une dernière précision à savoir que les projets ne vont pas se clôturer tous au même moment.

- M.C. Migerode : le canevas des rapports est tel qu'il est utile à une autorité subsidiaire mais est difficile à comprendre pour les membres de la COQ. Ne faudrait-il pas revoir ce qui est transmis aux membres de la COQ pour qu'ils puissent donner un avis sur le projet en termes d'atteinte ou non des objectifs que les projets s'étaient fixés.
 - Christine souligne qu'il est également important de tenir compte sans être partial de la réalité de chacun. Une évaluation comporte des résultats inattendus sur le plan quantitatif et qualitatif qui peuvent amener à avoir perception différente (et positive) de ce qui a été réalisé.



Marc propose que les membres de la COQ transmettent ce qu'ils estiment nécessaires d'avoir comme infos pour qu'on essaie d'améliorer le Powerpoint.

Christine rappelle enfin que le salon des projets qu'on avait imaginé à un moment et que l'on regrette toujours de ne pas avoir pu réaliser aurait permis le contact direct entre les membres de la COQ et les porteurs de projet.

Ilse Verbeke trouve un tel salon de projets important car les porteurs de projets apprécient d'avoir ces contacts et de pouvoir présenter et parler de ce qu'ils font et ont réalisés.

Christine termine en rappelant que les rendez-vous organisés par les porteurs de projets sont ouverts à tous et que c'est aussi une opportunité pour que chacun puisse sentir, percevoir etc. ... ce qui se fait.

La COQ émet alors son avis au sujet de ces rapports d'activités.

Stop Terminus pose encore la question suivante : comment peut-on demander aux membres de la COQ et principalement à ceux qui sont également porteurs de l'un ou l'autre de ces projets socio-économiques de donner un avis au sujet de leur propre projet.

Marc Janssens répond que l'on demande ici à la COQ de se positionner par rapport à l'ensemble des rapports d'activité. Il va bien sûr de soi que l'on part dans ce cas du principe que les membres de la COQ qui sont également porteurs d'un projet s'abstiennent en ce qui concerne le projet qui leur est propre.

Approbation PV COQ 26

M.C. Migerode regrette la formulation d'une de ses interventions qui ne reflète pas le sens de ce qu'elle voulait exprimer. Elle ne souhaite toutefois pas que le texte soit adapté.

M. Janssens répond que si le projet de PV est envoyé aux membres pour approbation en séance de la COQ c'est justement pour permettre d'apporter ce type de modification. Il propose dès lors à M.C. Migerode de faire parvenir au service la modification souhaitée de la phrase afin que le PV soit adapté. Ceci en partant donc du principe que les membres de la COQ ne s'opposent pas à cette petite adaptation, ce qui est bien le cas.

Certaines personnes sont citées par leur nom, d'autres pas, une uniformité dans la présentation des diverses interventions en cours de réunion est demandée. Le service y sera attentif pour les prochains PV de réunions.

Le PV est approuvé tenant compte de ce qui précède. Stop Terminus, n'ayant pas eu l'occasion de prendre connaissance du projet de ce PV, s'abstient.

Marc Janssens signale que le PV de la COQ 27 qui a eu lieu il y a 15 jours est, du fait du nombre de tâches en cours (analyse des Initiatives citoyennes, des rapports d'activité, ...), en voie de finalisation et sera donc envoyé prochainement aux membres de la COQ. Il sera dès lors approuvé lors de la prochaine réunion.

Divers

Précisions et réponses aux questions posées dans les deux mails reçus de STOP Terminus.

La deuxième phase du Contrat de quartier Magritte se terminera fin septembre 2023 et non en mars 2023.

A cette date de fin septembre 2023 les entreprises qui effectueront les travaux pour la réalisation des projets matériels devront avoir été désignées. En ce qui concerne les travaux qui ne seront pas financés par le subsidie régional relatif au CQD Magritte, cette échéance n'est pas d'application. En ce qui concerne les logements, les actes de vente à Lojega devront avoir eu lieu avant cette échéance. Nous visons par ailleurs que ce soit le cas en 2022 afin que les logements en question ne soient pas réalisés bien longtemps après la fin du CQD Magritte.

*1. Quel est l'état d'avancement du dossier « logements à construire rue de la Loyauté ? » ? Les études de faisabilité sont en préparation au niveau de Lojega pour être présentées pour accord à la SLRB (pouvoir de tutelle de Lojega). L'obtention de cet accord permettra alors de lancer la procédure de passation des actes notariés, le but étant que ceux-ci soient passés d'ici à fin 2022.

*2. Quel est l'état d'avancement du dossier « construction rue Jules Lahaye 88 » (ex. 'garage' en déshérence) ? Même réponse que ci-dessus avec la précision complémentaire suivante : les plaidoiries dans le cadre du recours introduit par le propriétaire exproprié contre le montant de l'indemnité d'expropriation ont eu lieu le 01.04.2022 devant le Tribunal de 1^{ère} instance de Bruxelles. Une nouvelle audience a eu lieu ce 17 mai pour permettre la transmission du dossier de procédure de la justice de paix vers le tribunal de 1^{ère} instance. La cause sera prise en délibéré ensuite et le jugement nous sera alors transmis.

*3. Quels sont les autres dossiers urgents ? Comme signalé la fin de la période d'exécution du programme du CQDM est fixée à fin septembre 2023. Tous les dossiers du programme deviennent donc urgents. Soit pour désigner la firme qui effectuera les travaux, soit pour lancer la procédure de désignation du bureau d'études chargé de développer le projet lorsque l'exécution des travaux ne se fera pas sur base des subsides du CQDM, soit pour désigner le(s) artiste(s) qui développeront et réaliseront les projets de fresques prévus sur l'Esseghem 2 et le bâtiment de la STIB, etc ...

*4. Qu'en est-il de l'achat de l'espace naturel le long des voies de chemins de fer sur lequel on allait aménager un magnifique parc ?

Le promoteur immobilier intéressé par le terrain de la SNCB vise clairement la réalisation d'un nombre de logements supérieur qui ne permettra pas non plus de préserver l'aspect rustique de la petite rue Esseghem et de créer une liaison architecturale et sociale harmonieuse avec le site Lojega.

La recherche de partenariats se poursuit au niveau de la Commune afin de pouvoir acquérir ce terrain pour y développer le projet de parc de maillages initialement prévu. Cette option est par ailleurs retenue dans le cadre du Masterplan qui a été élaboré.

Le collège a décidé de donner un avis défavorable pour toute demande de PU pour la construction de bâtiments sur ce terrain. L'urbanisme régional partage cet avis et le secrétaire d'état régional en charge de l'urbanisme a été informé de cet état des choses. Mme la Bourgmestre a enfin demandé une réunion avec la direction de la SNCB à ce sujet.

Claire Vandevivere précise que les autorités communales :

- ont également rencontré le promoteur immobilier en question et que celui-ci se rend compte des difficultés qu'il va rencontrer ;
- entreprennent effectivement toutes les démarches possibles afin que ce projet puisse voir le jour.

Deux 'promenades participatives' ont été organisées par la STIB et la Commune (?), fin avril, dont l'objet était le réaménagement de la rue Léopold 1^{er}.

Même si la rue Léopold 1^{er} délimite le périmètre du CQD Magritte, ce projet ne fait pas partie du programme de celui-ci.

Le bureau d'étude désigné par la STIB a effectivement organisé en commun avec la commune (service Aménagement Urbain) 2 balades participatives en dates des 27/04 et 30/04. Elles avaient pour but d'écouter les problématiques qui se posent dans la rue ainsi que la vision de ses habitants.

Elles ont été annoncées par distribution d'un toutes-boîtes dans la partie de la rue Léopold 1^{er} concernée et au début des rues avoisinantes. Les écoles ont diffusé le toutes-boîtes vers les parents d'élèves, les réseaux sociaux de communication de la commune en ont également fait part. Il n'a pas été possible d'insérer l'annonce dans le Jette-Info car celui-ci était déjà à l'impression lorsque les dates des balades ont été définitivement fixées.

En ce qui concerne le nombre de participants à ces balades il était respectivement de 25 participants le 27/04 et de 15 participants le 30/04.



Nous supposons que ce volet participatif sera poursuivi dans le cadre du développement de ce projet. Au minimum une concertation plus large devra être prévue dans le cadre de l'enquête publique qui devra avoir lieu pour la demande de permis d'urbanisme.

Il n'y a, de la part de la commune et en particulier du service CQD, aucune volonté de balader les membres de la COQ ou de ne pas les informer correctement. Nous avons toujours cherché à faire preuve de transparence et dès lors à informer les membres de la COQ du mieux possible de l'avancement de projets qui ne figuraient pas au programme du CQDM ou d'autres activités dans le périmètre. Nous avons, pour rappel, ainsi convoqué la représentante de la STIB lors d'une de nos visio-réunions pour qu'elle présente les développements du projet Cimetière.

La CoQ est terminée.
